

Évaluation et mesure de l'état de santé à l'échelle de la population

(mars 2022)

Explication

La connaissance de l'état de santé d'une population permet de mieux planifier et évaluer les programmes de santé et d'adapter les interventions médicales en fonction des besoins des patients et de la collectivité. Par ailleurs, les médecins sont appelés à participer activement à des programmes de surveillance des maladies de façon à répondre non seulement aux exigences en matière de santé, mais également aux besoins médicaux de la population.

Objectifs principaux

Dans le cas d'une population donnée, le candidat devra établir un profil de santé, ainsi que mesurer et recenser les facteurs qui ont une incidence sur l'état de santé de cette population selon les principes de la causalité.

Objectifs spécifiques

Dans le cas d'une population donnée, le candidat devra

- savoir comment obtenir et recueillir de l'information en matière de santé en vue d'établir le profil de santé de cette population, notamment :
 - a. indiquer les types de données et les composantes communes (tant qualitatives que quantitatives) utilisées pour évaluer les besoins d'une collectivité en matière de santé;
 - b. connaître les sources importantes de données de nature clinique sur la santé, à l'échelle de la population, et reconnaître les avantages et les inconvénients de chacune d'entre elles;
 - c. évaluer de façon critique les sources possibles de données pouvant être utilisées pour établir le profil de santé d'une population donnée, y compris l'importance de la codification et de la consignation exactes de l'information en matière de santé;

- d. expliquer l'incertitude liée à la saisie de données sur le nombre d'incidents et les populations à risque;
 - e. aborder la question des systèmes de surveillance et du rôle des médecins et de la santé publique dans la déclaration et le traitement de maladies;
- analyser les données sur la santé des populations en utilisant les méthodes appropriées, notamment :
 - a. appliquer les principes d'épidémiologie dans l'analyse de situations sanitaires courantes observées en cabinet et dans la collectivité;
 - b. indiquer les concepts de l'incidence, de la prévalence, du taux d'atteinte et du taux de létalité ainsi qu'être en mesure de les calculer et aborder les principes de la normalisation;
 - c. aborder les différentes mesures d'association, notamment le risque relatif, le rapport de cotes (odds ratio), le risque attribuable et les corrélations;
 - interpréter et présenter l'analyse des indicateurs de l'état de santé, notamment :
 - a. savoir utiliser les systèmes d'information sur la santé recueillie en milieu clinique de façon à pouvoir surveiller la santé des patients et déterminer les besoins non comblés en matière de santé;
 - b. aborder l'utilisation appropriée des différents modes de représentation graphique de données;
 - c. indiquer les critères d'évaluation de la causalité;
 - d. savoir évaluer de façon critique des données de recherche et les intégrer en mettant l'accent sur les éléments suivants :
 - caractéristiques des plans d'études (essai clinique randomisé, étude de cohortes, étude cas témoins, étude transversale);
 - éléments de mesure (validité, sensibilité, spécificité, valeur prédictive positive, valeur prédictive négative, biais, variable confusionnelle, marge d'erreur, fiabilité);
 - méthodes de suivi de la santé et des maladies (taux d'incidence et de prévalence, répartitions, mesures de la tendance centrale) et échantillonnage;
 - e. appliquer les principes d'épidémiologie en abordant de façon exacte les répercussions des mesures.